



Procès-verbal **CÉTEL Automne 2014**

24 Septembre 2014, 15 h 30, Cégep du Vieux-Montréal

1. **Ouverture de la réunion. (1min)** : Pier-Yves propose l'ouverture de la réunion et Jean-Sébastien l'appuie.
2. **Adoption de l'ordre du jour. (1min)** : Laurie-Anne propose l'adoption de l'ODJ et Mikaëlle l'appuie.
3. **Définir la méthode de réunion et les rôles. (1 min)** : Marie-Ève est l'animatrice de la réunion. Laurie-Anne est la secrétaire et les autres doivent lever la main afin d'avoir un droit de parole.
4. **Adoption du procès-verbal du 17 septembre (1 min)** : Marie-Ève le propose et Mikaëlle l'appuie.
5. **Suivi du procès-verbal et des mandats (5 min)** : M-E passe chaque personnes pour voir si les tâches on été faites.
6. **Rappel des procédures (5 min)** :
 - 6.1 *Retards et absence (quorum)* : 3 absences et 6 retards ou départs hâtifs valent pour une expulsion. P-Y propose qu'on descende le nombre à 4 retards et appuyé à l'unanimité. **Donc avant une expulsion il faudra 3 absences et 4 retards.** Le Quorum est de 5 sur 7.
 - 6.2 *Dropbox* : M-E propose de nous rajouter à l'ancien dropbox, mais de créer un nouveau dossier afin qu'on y mette nos dossiers sans toucher aux anciens, mais en y ayant quand même accès au anciens documents.

7. Retour sur la journée du 10 septembre (15 min) :

7.1 Initiation : Félix apporte le point que les 1^{ère} n'ont pas rencontré assez de gens des autres années. Mikaëlle appuie Félix en disant que les gens se sentaient mis plus à l'écart et moins intégrer (ancien-nouveau). Il serait préférable que les activités soient moins dans la journée et/ou plus encadrer le soir. P-Y apporte le fait que c'est le cégep qui impose le terme *intégration* et que cette notion n'est pas tenue en compte pour tout le monde. Laurie explique qu'il y avait un manque de communication et elle apporte l'idée de faire un déjeuner commun le matin et elle dénote que le fait que les gens avaient beaucoup de stock à trainer. J-S parle du manque d'organisation au niveau des activités.

7.2 AG : Le fait de vouloir changer le vote n'était pas approprié pour l'AG. Mikaëlle apporte le fait qu'il devrait y avoir une liste de règlement présenter au début de l'AG afin que les gens sachent à quoi s'en tenir d'avance (un pré-AG sur le document des postes à combler remis avant l'AG). ***On doit organiser un AG pour la prochaine session (Il doit y avoir au moins 20 personnes)***

7.3 Party : L'endroit et l'ambiance était vraiment bien, mais il y a eu un manque au niveau de la sécurité puisque certains sont rentré sans se faire demander leurs billets. La Labatt 50 était bonne selon P-Y. Il manquait de place sur la piste de danse et il d'éclairage. Il serait le fun d'offrir des coupons de consommation gratuite.

8. Projets futurs pour le CÉTIL (15 min) :

- Moyen de financement Faire un moitié-moitié.
- Repas Collectif
- Groupe d'études
- Aller aux pommes
- Match de football/Assister à un match de football
- Soirée gala-thématique
- Sortie à un événement sportif
- Randonnée à St-Hilaire
- Game de Quidditch

- Mercredi Sportif
- Activité de tricot
- Chalet de l'an dernier (hiver)
- Aller patiner à l'atrium
- Pêche sur la glace
- Sortie en festival/culturel
- Cabane à sucre
- Activité entre les sessions
- Initiation au Surf
- Paintball

8.1 : Semaine de relance : Activité le Lundi ou le Vendredi (mais le vendredi les 2^{ème} sont en stage.) Donc Mikaëlle propose de faire une randonnée à St-Hilaire et J-S appuie. La randonnée sera le lundi vers 11h et il y aura la possibilité de faire un picnic rendu en haut pour les intéressés.

9. **Projet à Dominic Devost (10 min) :**

9.1 19 octobre : P-Y propose qu'on lui serve de moyen de communication, mais de ne pas être impliqué obligatoirement et Yannick appuie.

9.2 Val-David (semaine de relance) : P-Y propose la même solution qu'au point 9.1 et Mikaëlle appuie.

9.3 Charte de l'activité physique : Marie-Ève propose qu'on appuie la charte sous condition qu'on n'ait pas besoin de s'impliquer d'avantage. Elle propose aussi d'aller chercher l'information auprès de Dominique Devost avant de prendre une décision finale. P-Y appuie sa proposition.

10. **Party mi-session (5 min) :** Yannick propose un party halloween. Il a pensé au bar le B1/ Chez Serge/Petit Campus et se demande si on pourrait faire un appel à toutes les techniques sociales. Mais P-Y pense qu'on manquerait de temps pour s'arranger avec les autres techniques. Mikaëlle propose de se trouver une commandite pour les prix.

Une tempête d'idée est lancée :

- Artiste de musique, (6)
- Zombie, (4)
- Personnage de film (3)
- Jeux vidéo, (2)
- Année 70, (0)
- Année 20/ Great Gatsby, (2)
- Hawaïen, (2)
- Libre (2)

M-E propose qu'on fasse un vote pour nos 3 thèmes préférés afin qu'on fasse voter par la suite les étudiants de la technique. Laurie appuie. Le vote est passé et les trois thèmes retenues sont Artistes/Band de musique, Zombies et Personnages de Film.

11. **Vente de vêtements (5 min)** : Mikaëlle suggère un nouvel item pour la vente de vêtements : Le Buff. et J-S appuie sur son idée. Elle pense aussi faire affaire avec la compagnie de l'an dernier. Mikaëlle va devoir aller rencontrer François Dulude afin de savoir si l'utilisation du logo du département est possible. Elle propose de peut-être faire un choix de couleur auprès des étudiants et Marie-Eve lui dit de ne pas limiter son choix de couleurs. Elle propose de se renseigner pour avoir des tasses de transport et cela est appuyé à majorité.

12. **Répartir les mandats (5 min)** : Marie-Eve donne les points à chacun et la liste se trouvera en pj.

13. Affaires diverses (1 min) :

13.1 Paiement activités : Félix propose qu'on ramasse l'argent d'avance et que si on n'a pas l'argent il n'y a pas accès à l'activité et cela est appuyé à majorité.

13.2 Moyen de communication : C'est difficile de communiquer à tout le monde à partir de la page Facebook. P-Y va se servir du babillard du CÉTIL, page Facebook du CÉTIL

et par courriel à la suite de la réalisation du bottin des ressources. Il ne faut pas hésiter à faire du bouche à oreille.

14. **Prochaine Réunion (1 min) :** La prochaine réunion ne peut pas être mercredi. Donc la réunion sera lundi le 29 septembre à 18h.
15. **Fin de la réunion (1 min) :** Mikaëlle propose la fin de la réunion à 17h27 et Laurie appuie.